

Pour diffusion immédiate

À la suite du décès tragique d'une policière

LÉVIS OFFRE À SES POLICIERS ET SES POLICIÈRES UNE FORMATION ADÉQUATE EN CONDUITE DANGEREUSE

Lévis, le 15 octobre 2014. – « Parce que les policiers exercent leur travail dans des conditions difficiles, dangereuses et souvent au péril de leur vie, la Ville de Lévis et son service de police sont fiers de déployer un programme de formation destiné à renforcer les aptitudes de leur personnel en matière de conduite préventive dans un premier temps et par la suite, en matière de conduite en situation d'urgence », a introduit monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

C'est aujourd'hui que le directeur du Service de police de la Ville de Lévis (SPVL), monsieur Yves Charette, et l'inspectrice-chef à la surveillance du territoire, madame Aline Pelletier, ont levé le voile sur le volet pratique du programme de formation. Venu constater les techniques de perfectionnement enseignées aux policiers, le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, s'est même prêté à l'exercice.

La formation en conduite préventive offerte aux membres du corps policier leur permet de connaître les éléments de la conduite préventive et de la sécurité routière, de revoir les directives du service, les lois provinciales concernant la conduite d'un véhicule d'urgence et de les appliquer, et enfin d'appliquer les techniques de la conduite préventive avec les véhicules de police du service, soit le Ford Crown Victoria et le Dodge Charger.

Il s'agit là d'une formation d'une journée comprenant une partie théorique et une partie pratique. Offerte à huit policiers par jour, elle est d'une durée de 10 heures.

Rappelons que la mise sur pied de ce programme de formation découle du rapport de la Commission sur la santé et la sécurité au travail (CSST) à la suite de l'événement tragique qui a coûté la vie à la policière de Lévis, madame Mélanie Roy, en septembre 2009. Depuis ce jour, chaque nouveau policier qui a joint les rangs du SPVL a reçu la formation et les compétences en matière de conduite préventive. Aujourd'hui, la formation se donne à l'ensemble des policiers du SPVL, soit 145 personnes qui l'ont suivi ou s'apprêtent à la suivre.

« Cette formation s’inscrit parfaitement dans la philosophie que je m’efforce d’appliquer dans la gestion de nos affaires municipales : devenir plus agile, plus rapide et plus efficace, a commenté le maire Lehouillier. Nos policiers font un travail exceptionnel : ils doivent intervenir dans des situations périlleuses empreintes de stress et d’imprévis. Plus que jamais, la Ville de Lévis consolide son statut de troisième ville la plus sécuritaire au Canada. »

« Voilà l’accomplissement d’un travail colossal qui a mobilisé plusieurs partenaires et qui voit le jour grâce au leadership de notre collègue madame Aline Pelletier. Nos policiers, déjà compétents, courageux et intègres, disposent maintenant de nouveaux outils pour s’acquitter de leurs tâches en toute sécurité », a ajouté M. Charette.

« J’avais annoncé en début d’année que nous devons mettre des efforts supplémentaires pour poursuivre la restructuration du Service de police. Aujourd’hui, nous avons la preuve que nos efforts ont porté fruit. Je remercie l’état-major d’avoir travaillé ardemment à offrir à nos policières et policiers des formations qui sauront répondre à leurs besoins », a conclu le maire.

- 30 -

Source : Direction des communications
418 835-8292

Source et information : Florent Tanlet, attaché de presse
Bureau de la mairie
418 265-1982

